

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs ») ...

A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE

- Edito par Monsieur le Directeur académique
- Fonctionnement de l'école
 - ✓ Espace d'Accueil pour les élèves Allophones Nouvellement Arrivées (EANA)
 - ✓ Constat de rentrée 2023 des effectifs d'élèves des écoles publiques et privées du premier degré
 - ✓ Evaluations repères CP-CE1-CM1 : campagne 2023
 - ✓ Cellule départementale d'appui à la scolarisation des élèves en situation complexe
 - ✓ Protocole interne protection de l'enfance DSDEN31
 - ✓ Evolution des modes d'identification sécurisés pour les directrices et les directeurs d'école
 - ✓ Service médical – rentrée 2023
 - ✓ Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école
- Espace des personnels
 - ✓ CAPPEI (session 2024)
- Pédagogie et partenariat
 - ✓ Mémento des actions en éducation artistique et culturelle 2023-2024
 - ✓ Projet départemental maternelle 2023-2024 : « L'imagier de mon petit monde ! »
 - ✓ Actions éducatives et programme de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole
 - ✓ Programmation des jeunes musiques de France (JM France)
 - ✓ Fête de la science
 - ✓ USEP 31 : bulletin de rentrée et lettre d'informations septembre-octobre
 - ✓ Journée européenne des langues
 - ✓ Défi plurilingue rugby
 - ✓ OCCE : inscription à Théa
 - ✓ Ecole et cinéma
 - ✓ Journée nationale du sport
 - ✓ Actions du SRIAS Occitanie : journée au parc Spirou et journée à la réserve africaine de Sigean
 - ✓ Education Physique et Sportive : Vademecum 2023-2024
 - ✓ EDD : aires éducatives, des petits bouts de territoire pour apprendre à protéger la biodiversité
 - ✓ La semaine du développement durable



⇒ [La mallette de la direction](#)



Authentification avec vos codes ARENA

Le mot de passe par défaut est votre NUMEN sauf modification via MAMAMIA

07/09/2023



Edito par Monsieur le Directeur académique

Mesdames, Messieurs,

Cette rentrée 2023 est une rentrée toute particulière pour vous. Le décret paru cet été, et qui vous a été présenté dans la lettre d'information de rentrée, nous fait entrer dans un nouveau paradigme.

Votre mission se trouve confortée et votre statut revalorisé. Nous venons ainsi reconnaître, solennellement, votre rôle fondamental dans le pilotage de notre école, la réussite de nos élèves.

A ce titre, je vous demande de vous saisir de l'évaluation des écoles comme outil au service de ce pilotage. Cette démarche doit être l'opportunité de fédérer l'ensemble de la communauté éducative dans la réflexion pour faire émerger les réussites, les leviers.

A l'issue, vous pouvez tout naturellement vous saisir des moyens que vous procure le CNR pour concrétiser vos projets, que je sais ambitieux.

Nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche si vous le souhaitez.

Je tiens à vous assurer de la mobilisation de l'ensemble des membres de la DSDEN 31 pour, qu'ensemble, nous puissions vivre une année sereine, riche et ambitieuse pour nos élèves.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2023-2024.

Arnaud Leclerc



Fonctionnement de l'école

- **Espace d'Accueil pour les élèves allophones Nouvellement Arrivées (EANA)**

L'ouverture du nouvel Espace d'accueil EANA31, 13 rue de l'Ukraine, aura lieu le lundi 18 septembre 2023 (sortie métro Bagatelle). L'accueil du public se fera à partir du 19 septembre 2023. Les coordonnées restent inchangées (tél : 05 67 52 41 99 - Courriel : primo.arriv@ac-toulouse.fr).

⇒ [EANA31](#)

Si dans les écoles, vous recevez des familles dont les enfants sont allophones mais ne sont pas encore passés par l'Espace d'accueil faute de rendez-vous disponibles, les écoles peuvent inscrire provisoirement les élèves dans l'établissement de secteur. Ils seront affectés en UPE2A par la suite après avoir pu obtenir un rendez-vous à l'Espace d'accueil.

- **Constat de rentrée 2023 des effectifs d'élèves des écoles publiques et privées du premier degré**

Date d'observation : **jeudi 14 septembre 2023**

Date limite de validation : **lundi 18 septembre 2023 minuit.**

Le constat des effectifs d'élèves du 1er degré prendra intégralement et exclusivement appui sur ONDE. Il convient donc que les bases des directeurs soient correctement renseignées avec la totalité des données.

Points de vigilance :

- **Seuls les enfants de 2 ans scolarisés avant la date du constat doivent être saisis dans ONDE**

- Les **professions et catégories socio-professionnelles (PCS)**

- Les **langues vivantes**

- Les dispositifs de **personnalisation des parcours** en particulier la gestion des élèves bénéficiant du dispositif « Ulis école », les élèves scolarisés en UEMA ou en UEEA

- La description des classes de **GS, CP et CE1 dédoublées**

⇒ [La circulaire de rentrée écoles publiques](#)

⇒ [La circulaire de rentrée écoles privées sous contrat](#)

⇒ [La circulaire de rentrée écoles privées hors contrat](#)

⇒ [La documentation Onde](#)

- **Evaluations repères CP-CE1-CM1 : campagne 2023**

À la rentrée 2023, tous les élèves de CP, CE1 et CM1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques. Dans ce contexte, il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.

Les passations seront organisées par chaque école du 11 au 22 septembre et les livrets devront être saisis avant le 29 septembre. La plateforme pour saisir les livrets sera accessible **à partir du lundi 11**

septembre à l'adresse suivante : <https://reperes.cp-ce1.fr>

Après la saisie des résultats, les restitutions devront **impérativement** être téléchargées avant la fermeture définitive du portail, le **vendredi 24 novembre**.

L'objectif de ces évaluations doit aussi permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments objectifs sur certaines compétences des élèves en début d'année. Il s'agit de partager et d'exploiter les résultats, au sein de l'école, pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés, et de trouver dans le cadre des échanges avec les équipes pédagogiques des écoles maternelles d'origine, notamment pour les élèves de CP, des stratégies pédagogiques pour améliorer les compétences des élèves.

Les parents sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt de cette évaluation afin d'offrir un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève, via une fiche qui leur est communiquée par le professeur.

⇒ [Le lien EDUSCOL](#)

07/09/2023

- **Cellule départementale d'appui à la scolarisation des élèves en situation complexe**

Les coordonnées des référents de la cellule :

Delphine Ginelli CPD : delphine.ginelli@ac-toulouse.fr

Sophie HERY PsyEN : sophie.hery1@ac-toulouse.fr

- ⇒ [Le protocole départemental](#)
- ⇒ [Annexe 2 : analyse situation élève](#)
- ⇒ [Annexe 3 : saisine cellule d'appui](#)

- **Protocole interne protection de l'enfance DSDEN 31**

Les fiches recueil sont désormais personnalisées par circonscription.

- ⇒ [Dépliant UPP](#)
- ⇒ [Lettre de présentation UPP](#)
- ⇒ [Protocole UPP](#)
- ⇒ [Schéma 1 du protocole](#)
- ⇒ [Schéma 2 du protocole](#)

Fiches recueils : [HG1-2-3-24](#) [HG 4-5-7-19](#) [HG 8-9-10](#) [HG 11](#) [HG 12-13-25](#)

[HG 14](#) [HG 15](#) [HG 16](#) [HG 17](#) [HG 18](#) [HG 23-6](#) [HG 26](#)

- **Évolution des modes d'authentification sécurisés pour les directrices et les directeurs d'école**

Dans un contexte de renouvellement des moyens d'authentification sécurisée (clefs OTP physiques) et d'harmonisation du parc, veuillez trouver ci-joint, un courrier précisant les nouvelles modalités d'accès sécurisés aux applications métiers pour les directeurs d'école.

- ⇒ [Courrier évolution des clés OTP](#)
- ⇒ [Connexion tuto](#)

- **Service médical – rentrée 2023**

Chaque année, les médecins préparent un dossier à destination des directeurs d'école avec les documents concernant la santé dont ils peuvent avoir besoin (PAI, Fiche Recueil protection de l'enfance, PAP...)

Télécharger le dossier directeur du service médical des élèves de la Haute-Garonne : [ici](#)

- **Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

- ⇒ [La note de service](#)
- ⇒ [La note ministérielle](#)
- ⇒ [Le guide pratique des élections](#)
- ⇒ [La FAQ élections des parents](#)
- ⇒ [Le lien vers Eduscol](#)

Calendrier des opérations électorales

Date du scrutin : **vendredi 13 octobre 2023**

Date limite pour arrêter la liste électorale : **vendredi 22 septembre 2023 minuit**

Communication de la liste des parents et de leurs coordonnées aux candidats : **A partir du vendredi 15 septembre 2023**

Date limite de dépôt des candidatures : **lundi 2 octobre 2023 minuit**

Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté : **mercredi 4 octobre 2023 minuit**

Date limite où les parents d'élèves doivent être en possession du matériel de vote : **vendredi 6 octobre 2023 minuit**

Affichage du PV : **vendredi 13 octobre** après dépouillement et calcul de la répartition des Sièges (application ECECA)

Tirage au sort : **Dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats**

Contestation : dans **un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats**

La connexion à l'application ECECA se fait, comme les années précédentes, via le portail ARENA rubrique « enquête et pilotage ».



Espace des personnels

- **CAPPEI (session 2024)**

Le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive est destiné à attester la qualification des enseignants du 1er et du 2nd degré appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, les établissements scolaires, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissages et d'adaptation de l'enseignement. Les inscriptions par la voie de l'examen seront ouvertes à compter du lundi 18 septembre et jusqu'au vendredi 13 octobre 2023.

La circulaire académique concernant les modalités d'inscription et d'organisation du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), pour la session 2024 est disponible sur le [site de l'académie de Toulouse](#).

N.B. : Depuis la session 2022, une nouvelle modalité est offerte pour l'obtention du CAPPEI, celle de la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

07/09/2023

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Calendrier prévisionnel examen](#)
- ⇒ [Calendrier prévisionnel VAE](#)

Pédagogie et partenariat

- **Mémento des actions en éducation artistique et culturelle 23-24**

Les conseillers pédagogiques du groupe arts et culture vous adressent un document d'information sur les actions proposées en éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2023-2024.

- ⇒ [Arts plastiques](#)
- ⇒ [Education musicale](#)

- **Projet départemental maternelle 2023-2024 « L'imagier de mon petit monde ! »**

Pour la sixième année consécutive, il vous est proposé de participer au projet départemental Maternelle. Ce projet portera sur deux univers d'apprentissages : le lexique et les arts du visuel qui seront abordés dans une perspective interdisciplinaire.

Les imagiers se prêtant aisément à des apprentissages en ces domaines, le projet départemental s'intitulera « L'imagier de mon petit monde ! ».

Vous trouverez le lien pour vous inscrire : [ici](#) **Attention : fin des inscriptions le 2 octobre 2023**

Vous trouverez ci-joint le document de présentation du projet : [ici](#)

- **Actions éducatives et programme de l'Opéra national et de l'orchestre national du Capitole**

Dans le cadre du partenariat avec le Rectorat de l'académie de Toulouse, le service éducatif et culturel de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse propose de nombreuses actions éducatives en direction des élèves des écoles maternelles et élémentaires du département.

Vous trouverez ci-joint la lettre d'information, le dossier de présentation pour l'année 23-24 ainsi que les modalités d'inscription.

Toutes les demandes d'inscription concernant les projets opéras, les ballets, seront dématérialisées. Saisir votre demande avant le **vendredi 20 octobre 2023** : [ici](#)

- ⇒ [La lettre d'information](#)
- ⇒ [Le dossier éducatif saison 2023-2024](#)

- **Programmation des Jeunesses Musicales de France (JM France)**

Dans le cadre du partenariat avec le Rectorat de l'académie de Toulouse à l'appui d'une convention, l'association des JM France de Toulouse propose des spectacles musicaux en direction des élèves des écoles maternelles et élémentaires du département (lieux : Ramonville, St Orens, Muret, Toulouse, Aucamville, Villeneuve Tolosane).

07/09/2023

La programmation pour l'année 2023-2024 ainsi que les modalités d'inscription : [ici](#)

⇒ [Le courrier](#)

- **Fête de la science**

Du 6 au 16 octobre 2023, la 32ème édition de la Fête de la science aura pour thème " *Sport et science* ". Une riche programmation est proposée aux scolaires dans toute l'académie : villages des sciences, visites de laboratoires de recherche, ateliers, expositions, rencontres/débats... au plus près de votre établissement ou école. De plus, ces dernières pourront relever les défis sportifs Challenges Mission X proposés par le CNES et ESERO France : une semaine – 4 mini-activités pour s'entraîner comme des astronautes ! Toutes les informations sont disponibles dans l'article sur le site de la DAAC :

⇒ [Fête de la science dans l'académie de Toulouse](#) .

Il est possible de bénéficier d'une aide financière consacrée au déplacement des scolaires.

- **USEP 31 : bulletin de rentrée et lettre d'informations septembre-octobre**

Le bulletin de rentrée : [ici](#)

La lettre d'informations pour la période 1 [ici](#) .

- **Journée européenne des langues**

Pour la journée européenne des langues le mardi 26 septembre 2023, nous vous proposons l'écoute de 3 chansons à tenter de reconnaître, chacune dans plusieurs langues, à retrouver [ici](#) .
(Les cycles 1 peuvent tenter de reconnaître les différentes chansons, les cycles 2 et 3 peuvent essayer d'identifier les différentes langues !)



- **Défi plurilingue rugby**

En l'honneur de la coupe du monde, vous pouvez faire ou refaire notre défi plurilingue autour du rugby, que vous trouverez ici :

- Cycle 2 : [ici](#)
- Cycle 3 : [ici](#)

N'hésitez pas à renvoyer vos réponses à Ive31@ac-toulouse.fr pour transformer l'essai !

- **OCCE : inscription à Théa**

Vous souhaitez participer avec votre classe à l'action **Théa** en 2023 2024 ? L'inscription à Théa doit se faire via Adage. La campagne se terminera le 29 septembre. La subvention Adage sera globalisée pour les 20 classes du département et sera versée à l'OCCE.

Pour l'OCCE, un mail faisant part de votre intention de vous inscrire suffit. (Merci de préciser si vous souhaitez travailler en danse ou en théâtre.)

Le coût pour les coopératives s'élèvera à 375 euros pour les interventions, la rencontre avec l'auteur et la participation au rencontres intermédiaires et finales (prévoir également le coût des déplacements et

07/09/2023

d'éventuelles sorties au théâtre). Une aide à projet de l'OCCE est possible pour les coopératives en difficulté financière.

Un premier aperçu du calendrier de l'action :

- 2 journées de formation pour les enseignant-tes (1 samedi en décembre et un autre en janvier).
- 7 heures d'intervention des partenaires artistiques à programmer entre janvier et juin ;
- Des rencontres intermédiaires en mars (lieu à déterminer) ;
- La rencontre avec l'auteur se fera lors des rencontres finales.

Les rencontres finales auront lieu au Kiwi à Ramonville du 3 au 7 juin 2024. L'auteur associé sera Fabien ARCA.

OCCE de Haute-Garonne - c.murat@occe.coop - 07 49 75 87 22

- ⇒ [Cahier de l'auteur](#)
- ⇒ [Présentation de Théa](#)

- **ECOLE et CINEMA**

Les inscriptions sont à nouveau ouvertes sur ADAGE jusqu'au **23 septembre 2023**.

Toutes les informations sont disponibles sur ARTS et CULTURE 31 rubrique CINEMA : [ici](#)

- **Journée nationale du sport**

La journée nationale du sport scolaire (JNSS) aura lieu le mercredi 20 septembre 2023, elle sera une nouvelle fois l'occasion de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que les valeurs du sport et de l'Olympisme à l'école. Un des objectifs principaux est de mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et fédérations sportives scolaires : UNSS, USEP et UGSEL. La JNSS 2023 est placée sous le thème de la célébration des Jeux olympiques et paralympiques et des athlètes du monde entier. Vous trouverez des éléments relatifs à cette journée : [ici](#)

En amont de cette journée vous pouvez faire remonter toutes les initiatives en remplissant le questionnaire suivant avant le vendredi 15 septembre 2023 : [ici](#)

- ⇒ [Le courrier](#)

- **Actions du SRIAS :**

Proposition d'une journée au parc Spirou le dimanche 22 octobre au tarif unique de 10€.

Préinscription dès maintenant [ici](#)

Proposition d'une journée à la réserve africaine de Sigean, date au choix.

Préinscription dès maintenant [ici](#)

L'ensemble du personnel éligible à la SRIAS se définit comme tous les personnels relevant du ministère de l'éducation nationale : enseignants du premier et second degré, titulaires ou contractuels de droit public ; personnels non enseignants, titulaires ou contractuels de droit public (inclus les AESH et AED rémunérés par les établissements mutualisateurs).

- **Education Physique et sportive : Vademecum 2023-2024**

L'année scolaire 2023/2024 sera ponctuée par deux événements sportifs majeurs qui exceptionnellement se dérouleront en France. De nombreuses classes vont s'engager dans des actions autour de la coupe du monde de Rugby et les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'équipe EPS31 est fortement mobilisée et vous accompagnera dans vos projets. Le diaporama présente les possibilités et ressources mises à votre disposition pour ces événements et pour l'EPS en général :

- ⇒ [Diaporama du Vademecum EPS 2023-2024](#)

Sportivement, l'équipe EPS 31

07/09/2023

- **EED – Aires éducatives, des petits bouts de territoire pour apprendre à protéger la biodiversité**

Jusqu'au 15 septembre 2023, il est possible de candidater à un projet concernant les aires éducatives terrestres ou fluviales. Il s'agit pour les classes de CE2, de cycle 3 ou 4, de cogérer de manière participative de tout-petits territoires pour y favoriser et préserver la biodiversité, en partenariat avec la collectivité en charge du territoire (commune ou communauté de communes) et avec une structure locale agissant pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (Museum, association, ...). Ces aires peuvent comprendre une portion de fleuve ou de rivière.

Les subventions de l'office français pour la biodiversité peuvent atteindre 3200 €.

Un accompagnement des classes participantes est organisé au niveau académique.

Pour avoir plus d'infos et trouver le lien de candidature :[ici](#)

En cas de besoin, joindre edd31@ac-toulouse.fr

- **La semaine du développement durable**

Dans le cadre de la semaine du développement durable qui se déroulera du 2 au 6 octobre 2023, la ville de Toulouse propose des ateliers pour les scolaires du cycle 3 à la capitainerie du port Saint Sauveur (thématique prévue sur la prévention et la gestion des déchets).

⇒ [Descriptif détaillé des ateliers](#)

CONTACT

directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr

Eric KEHAL

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36